

Le faux débat pour le retour de la collecte des déchets aux trois semaines

Sherbrooke, le 22 décembre 2011- Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) appuie la Ville de Sherbrooke dans sa décision de porter à quatre semaines plutôt qu'à trois semaines la fréquence de la collecte des déchets en hiver. Rappelons que le changement cible la collecte des déchets et non la collecte du recyclage, qui elle restera aux deux semaines. Les journaux ont rapporté la semaine dernière certaines réticences à la réduction des collectes, prétextant un relâchement des bonnes habitudes de tri dans le temps des Fêtes. Ne nous trompons pas de cible, car ce qui fera déborder le bac à déchets ce n'est pas une collecte moins fréquente du bac à déchets, mais le mauvais tri à la source et la surconsommation entraînée notamment par les achats du temps des Fêtes. Nous sommes optimistes face au succès de ce changement, car nous croyons que les Sherbrookoises se sont améliorés depuis quelques années. D'ailleurs, la récupération des matières résiduelles continue de progresser à Sherbrooke. Les citoyens récupèrent et valorisent davantage qu'ils enfouissent, ce qui en soit constitue une avancée importante pour la conservation et la gestion plus durables de nos ressources.

Or, ces changements se sont produits grâce au travail acharné de plusieurs acteurs, comme la Ville de Sherbrooke et la régie de récupération. Dernièrement, la Ville a pris une orientation plus claire pour la gestion des matières résiduelles en milieu résidentiel. Déjà classée parmi les meilleures municipalités avec un taux de récupération de 55 %, la Ville continue sur ce chemin en renforçant son message auprès des citoyens. La décision de la Ville de porter à quatre semaines la collecte des déchets aura trois impacts importants. Premièrement, elle aidera la communauté sherbrookoise à réduire ses gaz à effet de serre, puisque la circulation des camions lourds sera évitée. Deuxième impact, cette décision fera économiser aux contribuables une somme appréciable. Troisièmement, cette mesure incitera davantage le citoyen à bien trier ses matières résiduelles avant de les envoyer dans n'importe quel bac et subir un débordement.

Nous comprenons que cette mesure peut soulever des réticences puisqu'elle demande un changement dans les habitudes de vie, une chose « sacrée ». Cependant, il est important de supporter la Ville de Sherbrooke dans ses efforts pour diminuer ses gaz à effet de serre et l'enfouissement des déchets. La population paye actuellement pour l'utilisation de trois bacs, (recyclage, compostage et déchet ultime), donc il faut s'en servir. D'ailleurs, pour nous aider à bien trier les différentes matières qui doivent prendre la direction du bac, la Ville a mis sur pied une campagne publicitaire importante accompagnée de la distribution du guide *Le bon geste Le bon bac!* La Ville est donc conséquente et poursuit son chemin pour améliorer les activités de recyclage et de compostage et pour l'atteinte de l'objectif provincial de récupération fixé à 60 %.

Quelques trucs pour éviter que vos bacs ne débordent aux temps des fêtes :

- Apportez vos sacs réutilisables pour les emplettes.
- Pour vos réceptions, choisissez de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable.
- Offrez des cadeaux dématérialisés (billet de spectacle, massage, etc.).
- Gardez votre bac de récupération à portée de main lors de vos activités et de vos soirées.
- Récupérez vos papiers et rubans pour les réutiliser l'an prochain.
- Pensez réduction du gaspillage alimentaire lorsque vous préparez vos repas des fêtes.
- Redonnez une seconde vie à vos objets et allez les déposer dans une ressourcerie.

-30-

Source :

Antoni Daigle, chargé de projet au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
Tél. : 819 821-4357 courriel : a.daigle@environnementestrie.ca